



## AUXILIAIRE SPÉCIALISÉE VÉTÉRINAIRE

### OBJECTIFS MÉTIER

*Devenir Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV).*

Sous la responsabilité du vétérinaire, les missions de l'auxiliaire concernent 4 grands champs d'activité :

- **Relation avec la clientèle** : l'auxiliaire accueille des clients, les renseigne, les conseille et vend des produits de nutrition animale ou de parapharmacie. L'ASV délivre également les médicaments vétérinaires dans le respect de la réglementation.
- **Gestion administrative** : traitement du secrétariat et de la comptabilité courante, tenue de la caisse, suivi des stocks et gestion des commandes. Organisation des rendez-vous et du planning des activités.
- **Prévention, hygiène et sécurité** : l'auxiliaire élimine les agents infectieux en rapport avec l'activité professionnelle et utilise les moyens et méthodes de prévention et de sécurité pour prévenir les risques professionnels.
- **Assistance technique** : l'auxiliaire vétérinaire assure la contention des animaux, entretient et prépare le matériel médical, assiste le vétérinaire dans la préparation et la réalisation des soins, des examens complémentaires et des interventions chirurgicales. Participe au suivi des animaux hospitalisés dans le chenil.

### CONDITIONS D'ACCÈS

#### FORMATION

- Avoir au minimum 18 ans
- Titulaire d'un BEP (niveau V) ou avoir suivi une classe de 2<sup>nd</sup>e avec passage en 1<sup>ère</sup> accordé
- Avoir un projet professionnel
- Autre situation, nous consulter.

### STATUT

Apprenti avec couverture sociale

Salaire compris entre 41 et 61% du SMIC.

Carte Nationale d'Apprenti délivrée pour réduction ou autres avantages.

### ADMISSION

Contrat d'apprentissage. Dossier d'admission au GIPSA.

### DURÉE

2 ans

### ALTERNANCE

- 1 semaine par mois en moyenne à l'UFA Santé Animale
- 23 semaines de cours à l'UFA, le reste en entreprise
- 5 semaines de congés payés

### DIPLÔME

Titre d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (répertoire national des certifications). Diplôme délivré si toutes les Unités Capitalisables (UC) sont acquises. Si diplôme non obtenu : UC acquises pendant 5 ans.

### FORMATION

*Objectif : Mettre en œuvre les techniques et les pratiques professionnelles.*

#### ORGANISATION

- Formation à temps plein (35 heures)
- Durée de 810 heures réparties sur 2 ans
- Formation en centre (20%) et en entreprise (80%).

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

##### 1<sup>ère</sup> année

- Accueil, Secrétariat
- Hygiène et sécurité
- Contention
- Préparation du matériel médical

##### 2<sup>ème</sup> année

- Conseil et vente
- Assistance en gestion administrative
- Assistance aux soins et examens complémentaires
- Assistance chirurgicale
- Option NAC, rurale ou équine

### PARTICULARITÉS

- Services : soutien scolaire, suivi et recherche d'emploi...
- Conseil Régional d'Aquitaine : financement de la formation et aide financière (selon conditions : transport, restauration, hébergement et Fonds Social d'Aide à l'Apprenti).

### LIEU DE FORMATION

Formation sur le site de Blanquefort.

### POUR EN SAVOIR PLUS

UFA Santé Animale

05.57.93.02.31

sophie.capdeville@educagri.fr ou cfa.blanquefort@educagri.fr  
www.gipsa.fr

Contrat d'apprentissage :  
Chambre consulaire de l'employeur.



# Formations au CDFA Agricole de la Gironde



## MON CDFA AGRICOLE >>> MA FORMATION >>> MON MÉTIER

Spécialité Vigne & Vin
Spécialité Élevage
Spécialité Horticulture & Maraîchage

<b>BP REA</b> Responsable d'Exploitation Agricole
Travaux des Aménagements Paysagers (2 ans)
Conduite et entretien d'engins agricoles (1 an)

**BPA**  
(1-2 ans)

Vigne & Vin
CAP Tonnellerie
Productions Agricoles & Utilisation de Matériels
Soigneurs d'équidés
CAP Maritime & Conchyliculture
Productions Horticoles
Travaux Paysagers

**CAP/CAPA**  
(2 ans)

**Ingénieur Enitab<sup>1</sup>**  
(3 ans)

**BTSA Viticulture-Œnologie** (2 ans)

Terminale CGEA « Vigne & Vin »

Première CGEA « Vigne & Vin » (validation du BEPA)

Seconde Professionnelle « Productions Végétales »

**Bac Pro en 3 ans**  
(rénovation rentrée 2009)

**BTSA Aménagements Paysagers** (projet rentrée 2010)

Terminale Travaux Paysagers

Première Travaux Paysagers (validation du BEPA)

Seconde Professionnelle « Nature, Jardin, Paysage et Forêt »

2 formations d'auxiliaire vétérinaire (partenariat avec le CFA National Santé Animale)

AVQ : Auxiliaire Vétérinaire Qualifiée<sup>2</sup> (1 an)

ASV : Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire<sup>3</sup> (2 ans)

**Certificats**  
(1-2 ans)

CPA (Classe de Pré-Apprentissage) / Fin de collège

Fin de collège

BEP ou BAC

<sup>1</sup> « cadre dirigeant, manager d'entreprise agricole »  
<sup>2</sup> AVQ : validé par un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP - niv. 5)  
<sup>3</sup> ASV : validé par un Certificat Professionnel d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (niv.4)

## NOUVEAU SCHEMA NATIONAL

(Rentrée 2009)



**Je choisis mon orientation pour ma prochaine rentrée**

## Ma formation en alternance : plus qu'un diplôme !

- >>> Je signe mon **contrat de travail** avec mon employeur, qui désigne mon **Maître d'Apprentissage**.
- >>> Je m'inscris au CFA, qui désigne un **Formateur Référent**, organise ma formation, la préparation de mon diplôme et mon **insertion professionnelle**.
- >>> Je signe la **Charte de l'Apprentissage** proposée par le Conseil Régional d'Aquitaine avec mon employeur, mon Maître d'Apprentissage et mon équipe pédagogique.
- >>> Je bénéficie d'un **accompagnement pédagogique individualisé** financé par le Conseil Régional d'Aquitaine : état des lieux de mes connaissances, groupes de niveau, techniques de recherche d'emploi.
- >>> Je suis ma formation **en alternance entre mon entreprise et mon CFA** (14 à 21 semaines par an au CFA, suivant le diplôme préparé).

## ...SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !!



BOMMES 05 57 98 02 70  
 BLANQUEFORT 05 56 35 61 10  
 GUJAN-MESTRAS 05 56 66 51 78  
 LIBOURNE-MONTAGNE 05 57 40 03 09  
 PUGNAC-REIGNAC 05 57 68 87 97  
 LA RÉOLE 05 56 61 02 95

UFA Santé Animale : 05.57.93.02.31 - sophie.capdeville@educagri.fr  
 cfa.blanquefort@educagri.fr - www.formagri33.com

